

Les rejets graisseux des ateliers fermiers

Le contexte tarnais

DARBLADE Raphaël
RENOUX Guillaume



Sommaire

- ▶ **Préambule**
 - État au niveau national
 - Contexte réglementaire
 - Problèmes posés
 - Structures concernées

- ▶ **Gisements**
 - Répartition
 - Tonnages

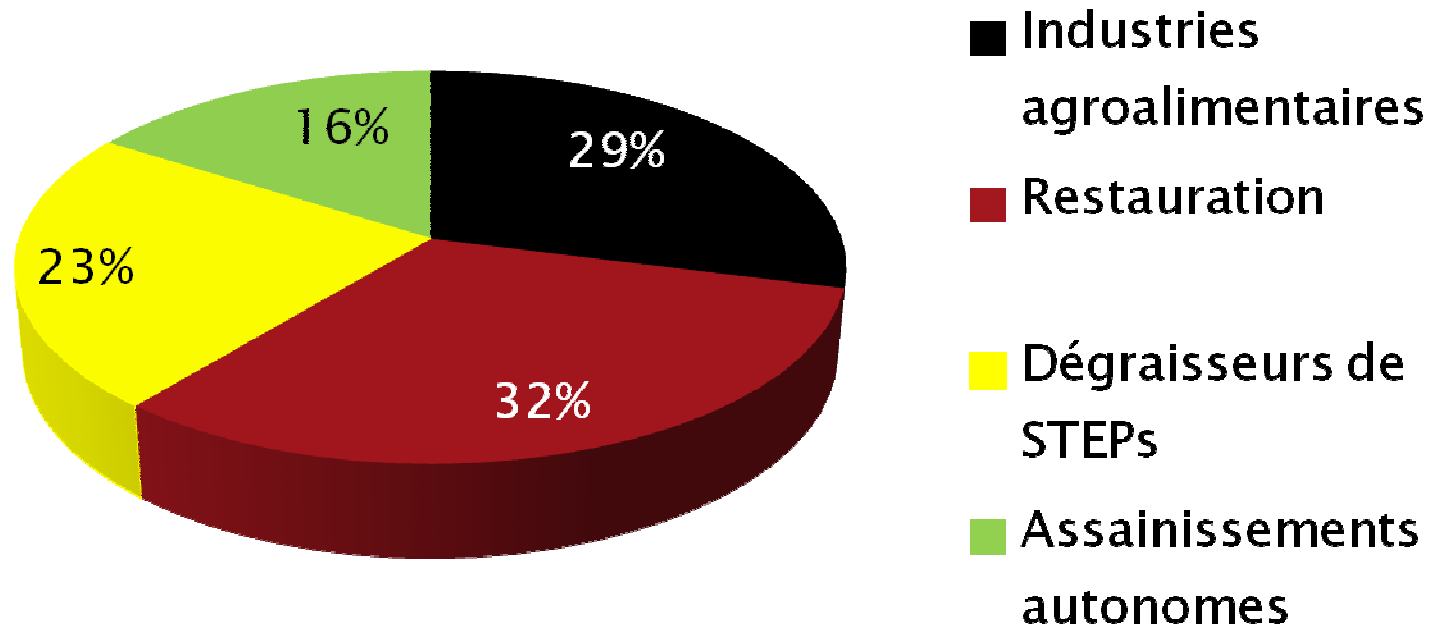
- ▶ **Filières de traitement
Déchets liquides**

- ▶ **Coût**

- ▶ **Besoins**

- ▶ En France 550 000 tonnes de déchets graisseux par an selon l'ADEME (2006)

Répartition des rejets par secteurs d'activités



Contexte réglementaire

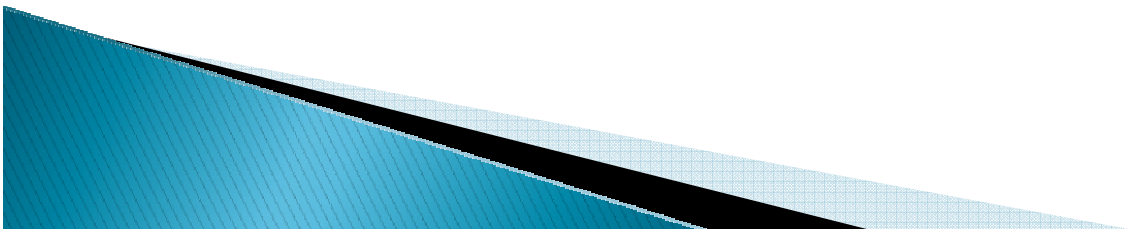
- ▶ Décret du 8 Décembre 1997: interdit à l'épandage
 - Asphyxie des sols
- ▶ Arrêté du 9 Septembre 1997 : interdit en CSDU
 - Obligation de valoriser
- ▶ Réglementation sanitaire départementale du Tarn:
 - Article 29-2
 - interdiction d'introduire dans les réseaux des matières dangereuses pour le fonctionnement des ouvrages
 - Article 30-1
 - vider le bac dégraisseur « aussi souvent que nécessaire » afin d'éviter toute obstruction ou sortie de graisse et prévenir les dégagements d'odeur

▶ Problèmes posés

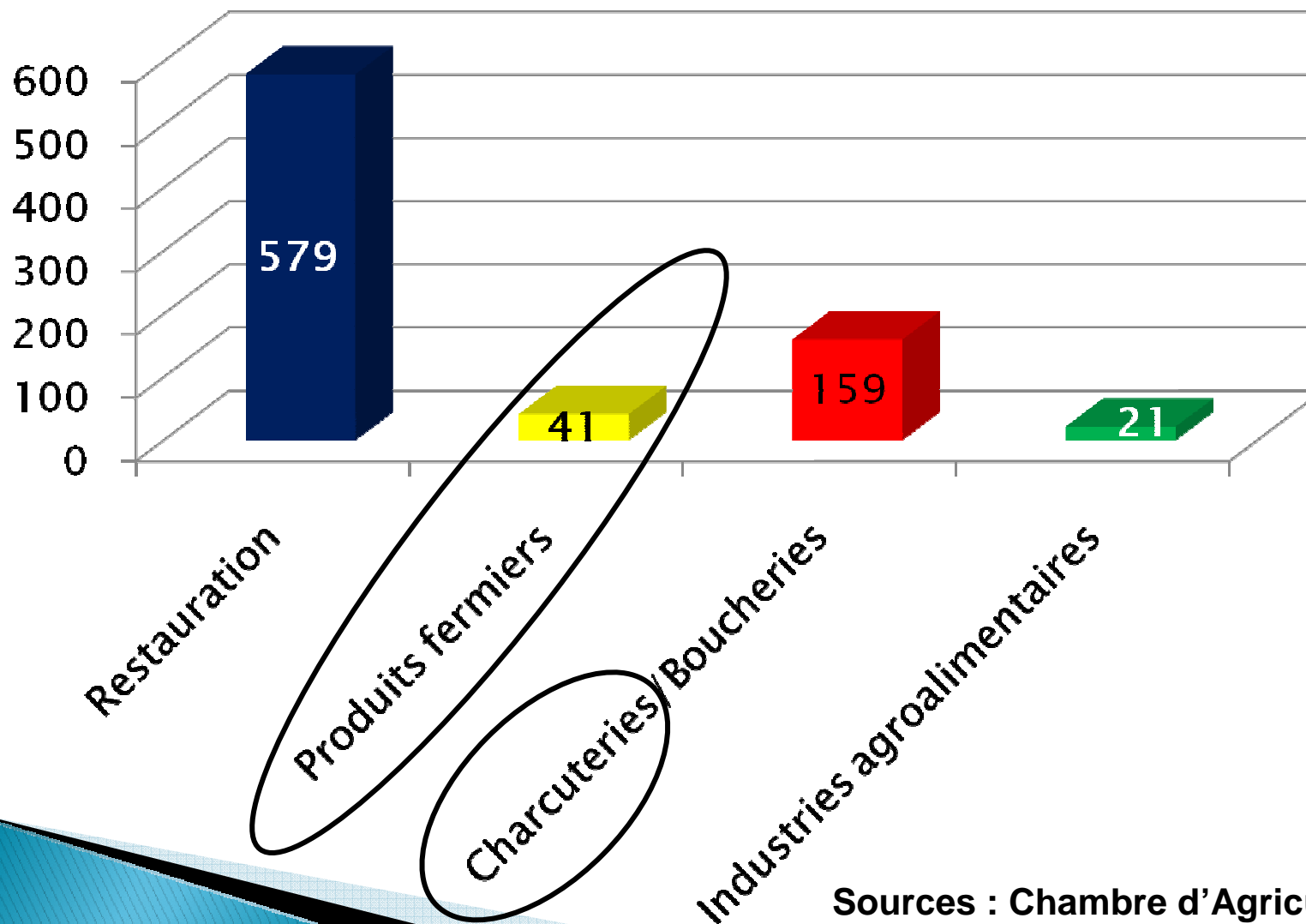
→ colmatage / casse matériel

→ Difficilement biodégradées en STEP

→ Nécessité de traiter les graisses séparément



Nombre d'entreprises susceptibles de produire des déchets graisseux en fonction du type d'activité dans le Tarn en 2008



Sources : Chambre d'Agriculture du Tarn, Pages Jaunes

Répartition charcuteries (nombre de structures)



Répartition des ateliers fermiers (nombre de structures)



Gisements

70 structures : 40 ateliers fermiers, 30 charcuteries

→ 24 résultats exploitables

Résultats obtenus

	Réponses	Déchets solides	Déchets liquides
Charcuteries	13	112 tonnes/an	393 m ³ /an
Ateliers fermiers	11	120 tonnes/an	67 m ³ /an
Total	24	332 tonnes/an	460 m ³ /an

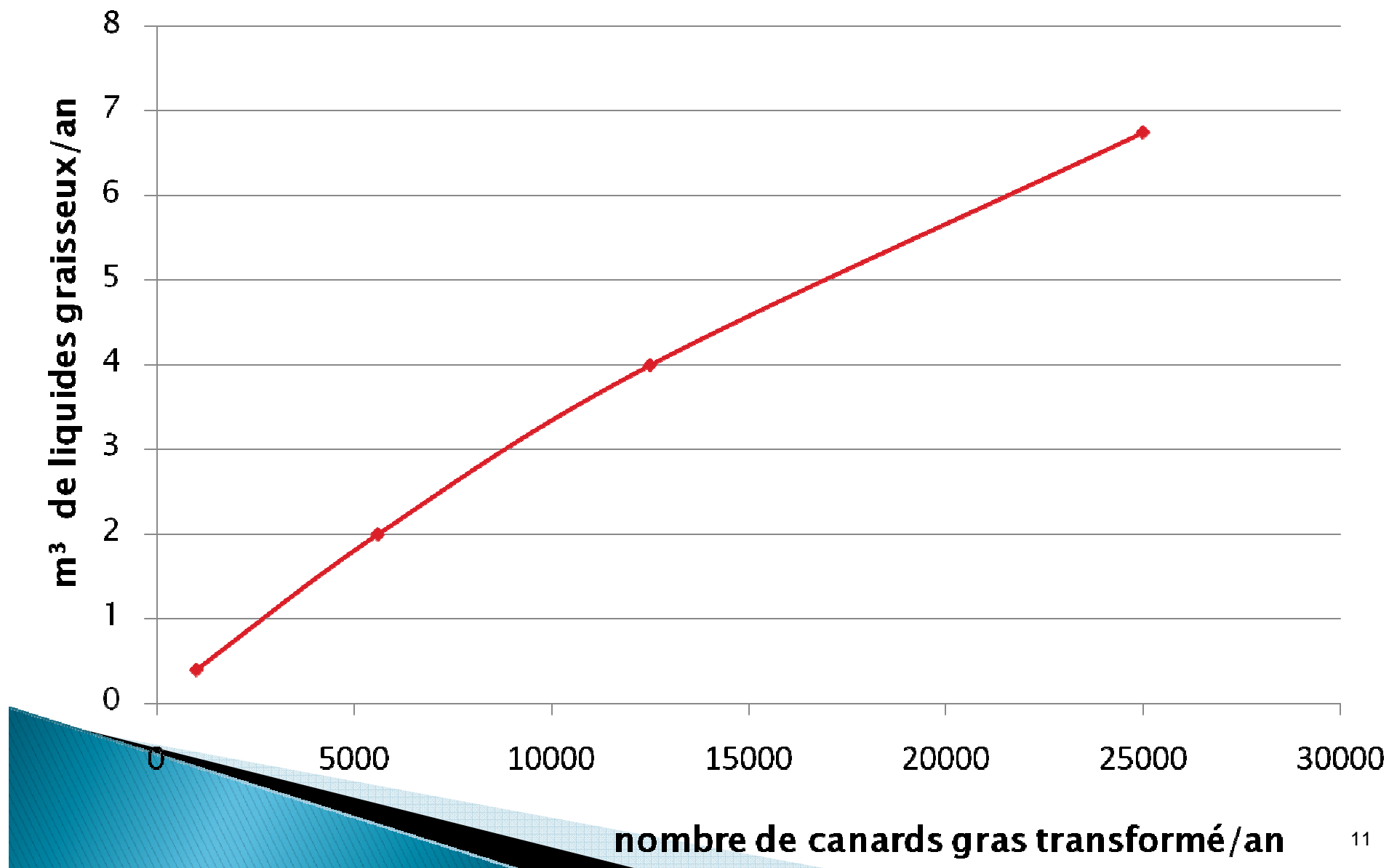
Gisements

– Estimation difficile, la production de déchets graisseux dépend : du volume d'activité, de la viande travaillée, des structures, des méthodes de travail.

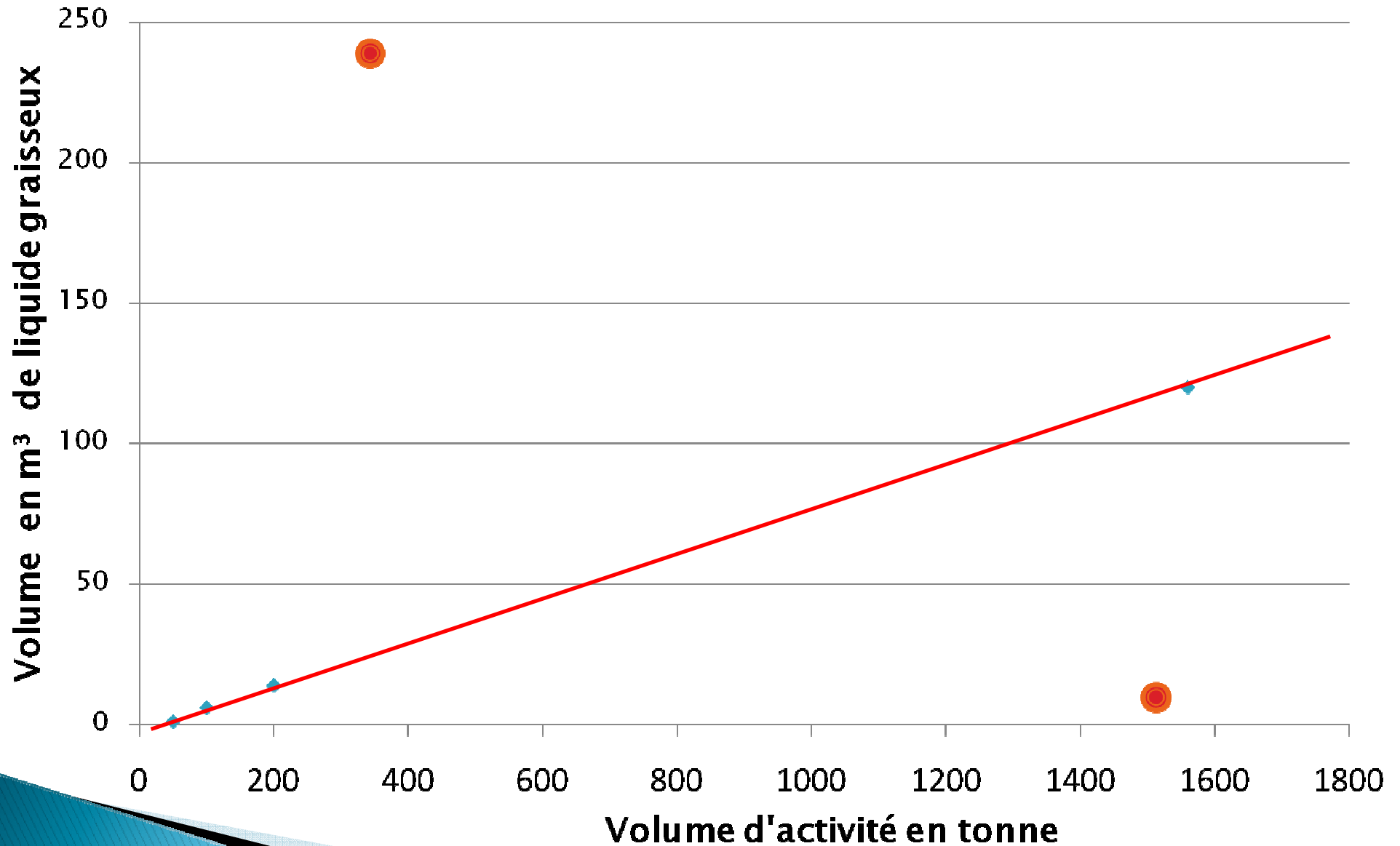
Estimations

- 13 charcuteries → 393 m³
900 m³/an potentiel pour les 30 entreprises
 - 11 ateliers fermiers → 67 m³
240 m³ /an potentiel pour les 40 ateliers
- 1000 m³ potentiel d'effluent dans le département pour les 70 structures répertoriées

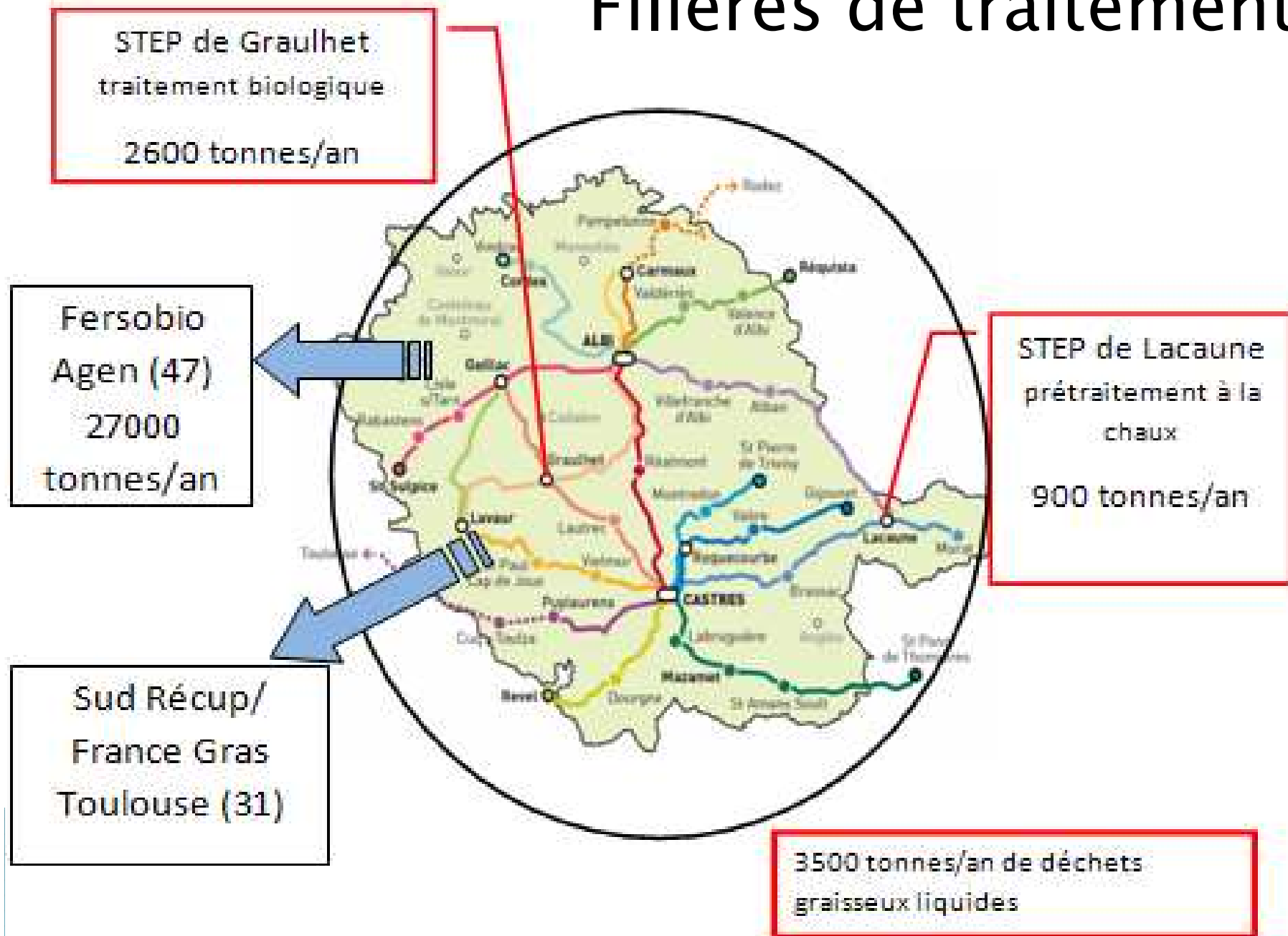
Volume de liquide graisseux produit par les ateliers fermiers en fonction de leur volume d'activité annuel



Volume de liquides gras produit par les charcuteries en fonction de leur volume d'activité



Filières de traitement



Coût déchets liquides

- Vidangeurs exerçant chez les producteurs fermiers et les charcuteries :
 - Sra Savac
 - Hygiène Castraise
 - Bruel père et fils
- Prix compris entre 70 et 250€/m³ en fonction de :
 - Fréquence de passage
 - Taille de la structure
 - Importance du gisement
 - Localisation (éloignement)

Besoins

- ▶ **Priorité à la récupération des liquides gras :**
 - 1 charcuterie et 3 ateliers fermiers sur 24 ne possèdent pas de bac dégraisseurs soit un peu plus de 15 % des entreprises
- ▶ **Mise aux normes installations producteurs**
 - Dimensionnement bac dégraisseur
- ▶ **Pour une meilleure gestion des graisses limiter les coûts transport et traitement**
 - Mutualisation d'un système
 - Prétraitement sur site
 - Utiliser les installations de traitement de proximité